Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

INDE – Enquête sur la toxicité du coton Bt

Par Eric MEUNIER

Publié le 30/06/2007, modifié le 09/03/2026

Après avoir observé, en 2006 et début 2007, que des chèvres et des brebis tombaient malades voire mourraient en pâturant des restes de cultures de coton Bt, le gouvernement d'Andhra Pradesh a conseillé aux agriculteurs de ne plus nourrir leurs animaux de la sorte. Cette décision fait également suite à la confirmation de présence de nitrates, de nitrites et de résidus d'organophosphorés dans les plants de coton Bt par plusieurs laboratoires officiels [1]. Le gouvernement a également réaffirmé que des études de sécurité sanitaire des semences de coton Bt devaient être effectuées. En mars 2007, le Département de gestion animale de l'Andhra Pradesh souhaitait déjà que le ministère de l'Agriculture ordonne l'arrêt de la commercialisation de semences de coton Bt tant que l'enquête sur ces morts serait en cours [2]. Selon Mahyco-Monsanto, l'entreprise qui commercialise ces semences de coton Bt, de telles analyses ont déjà été effectuées et aucun problème sanitaire n'a été identifié. L'entreprise précise que ces semences sont commercialisées dans neuf états et qu'aucune plainte de la sorte n'a été formulée ailleurs [3]. Pourtant, sur les aspects agricoles, l'Etat du Tamil Nadu, a interdit à l'entreprise de vendre ces semences et lui a demandé de dédommager les agriculteurs du fait de l'échec agronomique de ce coton [4]

[1] Laboratoire de médecine légale d'Andhra Pradesh, Institut indien de Recherche sur fourrages et prairies, laboratoire de diagnostic de maladie de la région ouest et Département d'agriculture

[2] cf. Inf'OGM n°85, INDE - Coton Bt et brebis

[3] http://www.newstrackindia.com/newsd...

[4] cf. Inf'OGM n°83, INDE - Dédommagements consentis

Adresse de cet article : https://infogm.org/inde-enquete-sur-la-toxicite-du-coton-bt/